



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DECISION N° DC.24.037
portant sur

L'attribution d'un marché d'acquisition, livraison et installation de mobiliers
pour les adhérents de la centrale d'achats APPROLYS CENTR'ACHATS

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le Code de Commande Publique,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de marchés formalisés défini régulièrement par décret ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la délibération du conseil municipal du 30 juin 2014 N° DL 14.095 approuvant la convention constitutive modifiée du groupement d'intérêt public APPROLYS.

DECIDE

Article 1^{er} : Le groupement d'intérêt public APPROLYS a cédé à la ville d'Ingré l'accord-cadre relatif à l'acquisition, la livraison et l'installation de mobiliers pour les adhérents de la centrale d'achat APPROLYS CENTR'ACHATS.

La Ville d'Ingré a adhéré à 4 lots, chaque lot fait l'objet d'un accord-cadre attribué à :

1	Acquisition, livraison et installation de mobiliers administratifs	DACTYLBURO AMENAGEMENT
3	Acquisition, livraison et installation de mobiliers d'enseignements primaire et petite enfance	Lafa COLLECTIVITES
4	Acquisition, livraison et installation de mobiliers de restauration scolaire	Lafa COLLECTIVITES
6	Acquisition, livraison et installation de mobiliers administratifs issus du réemploi ou de la réutilisation	- BLUEDIGO - LA SAONOISE DE MOBIERS

Le marché débute à compter du 28 mars 2024 pour une durée de deux ans. Le nombre de période de reconduction est fixé à 2. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans, soit jusqu'au 27 mars 2028.

Les prix du marché sont traités à prix unitaires, sur la base du bordereau de prix du marché ainsi que de remise sur les catalogues fournisseurs.

Il est également possible de demander des prestations de services complémentaires, notamment l'aménagement et réalisation de plans d'agencement.

Article 2 : La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la commune.

Article 3 : Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.

Article 4 : Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 5 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 6 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire,
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré

A Ingré, le 11 avril 2024



Le Maire

Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Transmis au représentant de l'Etat le : **12 AVR. 2024**

Publié ou notifié-le : **12 AVR. 2024**

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : LE TUMELIN Sylvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DC_24_037
Objet :	attribution d'un marché d'acquisition, livraison et installation de mobiliers pour les adhérents de la centrale d'achats APPROLYS CENTR'ACHATS
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-11 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	045-214501694-20240411-DC_24_037-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20240411-DC_24_037-AR-1-1_0.xml	text/xml	962 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DC.24.037.pdf Nom métier : 99_AR-045-214501694-20240411-DC_24_037-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	116.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 avril 2024 à 10h06min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 avril 2024 à 10h06min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 avril 2024 à 10h06min01s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 avril 2024 à 10h06min08s	Reçu par le MI le 2024-04-12